

OBSERVATOIRE DE LUTTE  
CONTRE LA CORRUPTION ET LES  
MAUVAIS VERSACTIONS ECONOMIQUES



OBSERVATORY FOR FIGHT  
AGAINST CORRUPTION AND  
ECONOMIC EMBAZZLEMENT

de la corruption n'y ait pas au pays. Plutôt, on assiste à l'augmentation de ce fléau de corruption sans aucune barrière. Aussi, en plus du refus du Gouvernement et du parlement burundais de mettre en place la haute Cour de justice, ces lois sont lacunaires et les institutions sont dépendantes du pouvoir à tel enseigne que les hautes autorités sont intouchables par la justice entre autres à cause de leurs privilèges juridictionnels alors qu'elles ne sont pas épargnées par la corruption.

4. Ce rapport d'examen révèle par exemple, que les infractions principales commises en dehors du territoire du Burundi dans le cadre du blanchiment du produit de crime ne sont pas explicitement couvertes par la loi en vigueur au Burundi mais les autorités du Burundi ont confirmé qu'en cas de soupçon de commission d'une infraction principale à l'étranger, l'infraction de blanchiment au Burundi pouvait être poursuivie sans condamnation de l'infraction principale par un tribunal à l'étranger. Ceci montre combien, les hautes autorités présumées corrompues sont protégées par la législation burundaise malgré les réformes recommandées par les experts des Nations Unies d'une part et les principes et mesures d'ordre économique et de gouvernance contenus dans les accords d'Arusha d'autre part notamment la mise en place **d'une législation et des structures de lutte contre les crimes économiques** et la corruption ainsi que **la répartition et la redistribution équitables des ressources nationales dans tout le pays.**
5. Les crimes économiques et les infractions sur le blanchiment des capitaux commis au Burundi ne sont pas jusqu'à l'heure actuelle été sanctionnés pour dire que la Convention des Nations Unies contre la Corruption n'est pas mise en application par le Gouvernement du Burundi. **A cet effet, l'OLUCOME demande aux Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption qui prendront part à la dite septième session de Vienne, d'adopter une résolution qui oblige le Burundi de mettre en œuvre toutes les recommandations contenues dans le rapport d'examen déjà produit.**

**Vive le Burundi sans les dirigeants corrompus, vive la coopération internationale.**

Fait à Bujumbura, le 03. /11/2017

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

